



Ce communiqué ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription lancée le 18 septembre dernier par Carbone Lorraine, a rencontré un grand succès. L'opération a été largement sur-souscrite avec une demande totale de 5,9 millions d'actions, représentant près de 160% de l'offre.

Conformément à l'offre initiale, le montant final brut de l'opération s'élève à 63,4 millions d'euros et se traduit par la création de 3 730 044 actions nouvelles.

Le règlement-livraison des actions nouvelles interviendra le 16 octobre prochain. L'admission des actions nouvelles sur le marché Euronext Paris est également prévue le 16 octobre, sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Carbone Lorraine remercie vivement l'ensemble de ses actionnaires pour la confiance qu'ils ont ainsi exprimée dans la stratégie et les perspectives de la société.

En marge de cette augmentation de capital, le FSI (Fonds Stratégique d'Investissement) et la Caisse des Dépôts ont déclaré avoir pris une participation de plus de 5% au capital du Groupe. Le FSI intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.

COMMUNIQUÉ

Paris, 14 octobre 2009

Ce communiqué ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

A propos de Carbone Lorraine

Leader mondial des solutions en graphite et des composants électriques, Carbone Lorraine est spécialisé dans la mise en œuvre de matériaux de haute technologie dans des environnements industriels exigeants et dans le développement de systèmes essentiels au bon fonctionnement du moteur et à la protection des équipements électriques. Avec plus de 85 % de ses ventes réalisées à l'international, le Groupe occupe des positions de leadership dans tous ses métiers.

Systemes et Matériaux Avancés :

- N°1 mondial en équipements anticorrosion en graphite
- N°2 mondial en applications à hautes températures du graphite isostatique

Systemes et Composants Electriques :

Applications Electriques : - N°1 mondial en balais pour moteurs électriques

Protection Electrique : - N°1 mondial en fusibles pour semi-conducteurs de puissance

- N°2 mondial en fusibles industriels

Le Groupe est coté sur Euronext Paris compartiment B et fait partie des indices CAC Mid100, SBF120 et Next 150.

*Retrouvez Carbone Lorraine sur Bloomberg: **CRL FP** et sur Reuters : **CBLP.PA***



Visitez notre site Internet www.carbonelorraine.com

Contact Investisseurs & Analystes

Sébastien Desarbres
Directeur des Relations Investisseurs
Carbone Lorraine

Tél.: +33 (0)1 46 91 54 49
dri@carbonelorraine.com

Contact Presse

Publicis Consultants
Vilizara Lazarova

Tél.: +33 (0)1 57 32 86 46
vilizara.lazarova@consultants.publicis.fr

C O M M U N I Q U É

Paris, 14 octobre 2009

Ce communiqué ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

Un prospectus rédigé en langue française, constitué (i) d'un document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 17 mars 2009 sous le numéro D.09-0127, (ii) de son actualisation déposée auprès de l'AMF le 17 septembre 2009 sous le numéro D.09-127- A1, et (iii) d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus), qui a obtenu le visa de l'AMF numéro 09-261 en date du 17 septembre 2009, est disponible, sans frais, auprès de Carbone Lorraine (Immeuble La Fayette, 2/3 place des Vosges, 92400 Courbevoie) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Carbone Lorraine attire l'attention du public sur les facteurs de risques figurant au chapitre 2 de la note d'opération et au chapitre 4 du document de référence, tel que complété par son actualisation.

Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription pour des valeurs mobilières.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut être soumise à restrictions en vertu des lois et règlements applicables. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer de telles restrictions et s'y conformer.

Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions, tout Etat des Etats-Unis et le District de Columbia), en Australie, au Canada ou au Japon.

Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act of 1933 (loi des États-Unis de 1933 sur les valeurs mobilières), tel que modifié, et ne peuvent pas être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption d'enregistrement en vertu du U.S. Securities Act of 1933. Carbone Lorraine n'a pas l'intention d'enregistrer aux États-Unis une quelconque partie de l'offre envisagée, ni de procéder à une offre publique de valeurs mobilières aux États-Unis.

C O M M U N I Q U É